

## **CONJOINT DE FRANCAIS RENOUVELLEMENT**

- ❑ 2 photographies récentes et conformes
- ❑ visa long séjour ou titre de séjour en cours de validité
- ❑ copie intégrale de l'acte de naissance avec traduction assermentée
- ❑ passeport ( pages état-civil, cachet d'entrée en France)
- ❑ justificatif de domicile de moins de 6 mois à votre nom, en cas d'hébergement attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signée ainsi que la copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour
- ❑ copie intégrale récente de l'acte de mariage
- ❑ copie recto/verso de la pièce d'identité du conjoint française
- ❑ justificatifs permettant d'établir la communauté de vie ( contrat bail, quittance EDF...) depuis la délivrance du dernier titre de séjour
- ❑ attestation sur l'honneur de la communauté de vie
- ❑ attestation sur l'honneur de communauté sera complétée en préfecture le jour du rendez-vous
- ❑ formulaire « demande de titre » à compléter et à signer **(document à télécharger)**

### **Pour le passage en carte de séjour pluriannuelle :**

- ❑ contrat d'intégration républicaine et les 4 journées de formation

### **Pour le passage en carte de résident :**

- ❑ niveau A2 en langue française ( sauf ressortissants algériens et tunisiens)

